



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt dix huit

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{xxxxxxx} le 27 février à 20 Heures
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

achats de terrains
à proximité de la station
de pompage d'eau
potable

Date de convocation du Conseil municipal : 18;02;98

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :

Guy CHAUSSY excusé

ABSENTS : MM.

M. Ile JAFFRE Marie Noëlle

a été élu secrétaire.

Mr le Maire informe le Conseil municipal que Messieurs André et Jean-Jacques BOTHOREL acceptent de vendre les parcelles cadastrées C 550, C 1339, C 1338, C 1337, C 1345 moyennant la somme de 10 000.00 francs. (dix mille francs).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et considérant que ces terrains sont situés à proximité immédiate du captage d'eau potable autorise le Maire à acheter ces parcelles et lui donne tous pouvoirs pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

